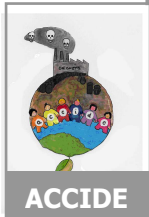


# Non au deuxième incinérateur dans l'Oise

Communiqué de presse  
d'Accide et d'Alerte aux déchets du 4 juin 2009.



Le SYMOVE a prévu de réunir son comité syndical ce vendredi 5 juin à 18h30 à la salle Fernel à Clermont de l'Oise, pour autoriser son président à acheter des terrains à Villers-Saint-Sépulcre en vue d'y construire un incinérateur de déchets ménagers... Contacté par des contribuables des 235 communes membres du SYMOVE, mais aussi par la presse, le SYMOVE a nié l'existence de cette réunion alors que des convocations ont été adressées !

Les associations citoyennes Accide et Alerte aux déchets dénoncent tant sur la forme que sur le fond cette réunion clandestine visant à traiter dans l'opacité un sujet qui pourtant intéresse grandement les citoyens isariens. Pourquoi ce refus de communiquer sur une réunion durant laquelle des élus vont délibérer sur un sujet lourd de conséquences pour les contribuables, la santé publique, l'environnement et la vie démocratique dans le département ?

Les habitants du SYMOVE ne sont-ils pas concernés par les décisions prises par leurs élus ?

## **Quel déni du principe démocratique !**

**Contresens historique** : le SYMOVE n'a toujours pas intégré que la compétence déchets a été transférée aux Conseil généraux depuis 2005 et refuse de s'inscrire dans la démarche de concertation entreprise par le Président du Conseil général de l'Oise pour réviser le plan départemental de prévention et de gestion des déchets. Au moment où cette concertation arrive en phase de conclusion, le SYMOVE décide de jouer les francs-tireurs et s'oppose à la démarche du Conseil général. Comment le Conseil syndical du SYMOVE pourrait-il décider, en pleine crise économique, d'engager en juin 2009 les 235 communes et leurs 245 000 habitants dans une dépense inutile, qui va grever les finances locales pendant 20 ans, alors que le Conseil général doit annoncer dans deux mois la stratégie départementale retenue à l'issue du processus de concertation ? Le moment est-il venu de gaspiller l'argent public dans des dépenses non respectueuses de l'environnement ? A quoi donc aurait servi le Grenelle de l'environnement ?

Belle démonstration de tentative de passage en force et belle manifestation de mépris envers les nombreux participants à cette révision du plan.

## **Accide et Alerte aux déchets dénoncent**

### **un projet polluant, inutile, coûteux et passéiste**

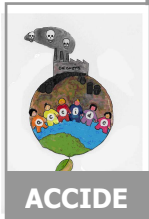
### **se référant à un plan départemental obsolète datant de 1999.**

La création de cet incinérateur ne favorisera ni la prévention, ni le tri, ni la réduction du volume de déchets non triés, ni la création de modes de traitement alternatifs avec des emplois locaux non délocalisables, puisqu'il faudra « alimenter » la bête, "rentabiliser" l'installation et l'investissement, et ainsi assurer des profits privés durables, à défaut de développement durable !

Plutôt que de vouloir incinérer à tout prix des déchets en mélange, il y a des réponses modernes à étudier de près, telles que la pesée embarquée, mais aussi parfois des initiatives réussies qui ont lieu...chez nous ! Dans le numéro n°129 d' « Agir en picardie », mai 2009, un article décrit comment "de nouvelles habitudes peuvent nous permettre de réduire pratiquement de moitié nos déchets". Un "testeur" dit qu'il faisait déjà attention avant, mais que cette opération est la preuve qu'on peut faire encore mieux. « J'ai diminué de 25% mes quantités d'ordures ménagères et de 41% les quantités de déchets triés ». Il s'agit de l'opération "foyers-témoins", menée fin 2008. L'opération a concerné 10 foyers témoins pendant trois mois.

# Non au deuxième incinérateur dans l'Oise

Communiqué de presse  
d'Accide et d'Alerte aux déchets du 4 juin 2009.



**Il n'y a pas d'urgence !**

**Nous avons les capacités suffisantes sur le département jusqu'en 2025 !**

Alors mesdames et messieurs les élus, mettez plutôt votre ardeur et l'argent des contribuables pour limiter les déchets à la source, promouvoir le recyclage des matières, donner une seconde vie à certains biens, développer le tri et mettre en place des énergies renouvelables !

Nous demandons la création d'un syndicat unique sur le département afin de mettre en commun les structures existantes. Il en va de l'intérêt général des communes et de leurs habitants. **Le fait que deux gros syndicats intercommunaux distincts gèrent l'Ouest (SYMOVE) et l'Est (SMVO) du département, ne saurait justifier que soit imposé aux isariens la construction d'un deuxième incinérateur sans conteste non indispensable** aux besoins du département et par suite non justifiable juridiquement et politiquement.

Nous demandons ouvertement aux élus de revenir sur leur position et exigeons du SYMOVE qu'il « revoie sa copie », qu'il cesse de tourner le dos à la concertation. Nous demandons au SYMOVE de respecter la compétence déléguée par la loi au Conseil général et de s'inscrire dans la démarche de révision du plan départemental jusqu'à son terme. Il faut faire en sorte que les solutions adoptées par l'Oise pour la prévention et le traitement des déchets aient pu être débattues par tous, de manière éclairée et sereine, afin de trouver la, les solutions les meilleures.

Nous demandons aux élus du SYMOVE d'exiger le statu-quo tant que la révision du plan départemental n'est pas finalisée et de ne plus participer à des réunions visant à hypothéquer l'avenir.

La Présidente d'Accide

Agnès Clary-Wawvrin

Le Président d'Alerte aux déchets

Pierre Bouillon